

**Protocole de Montréal
relatif à des substances
qui appauvrissent
la couche d'ozone**

Distr. générale
26 mai 2025

Français
Original : anglais

Trente-septième Réunion des Parties au
Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone
Nairobi, 3-7 novembre 2025
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions administratives : budget du fonds d'affectation
spéciale pour le Protocole de Montréal et rapports financiers**

**Rapport financier des fonds d'affectation spéciale
pour la Convention de Vienne pour la protection de la couche
d'ozone et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui
appauvrissent la couche d'ozone pour l'année budgétaire 2024**

Note du Secrétariat

I. Introduction

1. La présente note récapitule comme suit les informations financières relatives à l'année budgétaire 2024 :

a) La partie II présente les états financiers certifiés des fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et pour le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et donne des informations sur le solde de trésorerie, les réserves et le solde des deux fonds ;

b) La partie III présente les états financiers certifiés pour les contributions préaffectées qui appuient les activités du Secrétariat de l'ozone financées à l'aide du fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal ;

c) La partie IV donne un aperçu de l'exécution du budget pour les deux fonds d'affectation spéciale.

2. La présente note devrait être lue conjointement avec la note du Secrétariat de l'ozone sur les projets de budget pour 2026 et 2027 du fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.37/4) et le rapport financier indicatif des deux fonds d'affectation spéciale pour l'année budgétaire 2025 au 30 avril 2025 (UNEP/OzL.Pro.WG.1/47/INF/1).

3. Le mandat des deux fonds d'affectation spéciale exige que le (la) Directeur(rice) exécutif(ve) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) soumette aux Parties les rapports financiers et les états financiers vérifiés du fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour l'année en question. S'agissant de l'année terminée le 31 décembre 2023, le rapport financier, les états financiers vérifiés et le rapport du Comité des Commissaires aux comptes sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.un.org/fr/auditors/board/auditors-reports.shtml> (voir le document A/79/5/Add.7).

* UNEP/OzL.Pro.37/1.

Le document équivalent pour l'année terminée le 31 décembre 2024 sera consultable à la même adresse vers la fin de l'année 2025.

4. Dans tout le texte et les tableaux du présent rapport, toute référence au dollar s'entend du dollar des États-Unis, sauf indication contraire.

II. États financiers certifiés des fonds d'affectation spéciale

5. À l'alinéa b) du paragraphe 8 de la décision XIII/3, la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone a demandé au Secrétariat d'indiquer dans les futurs rapports financiers du fonds d'affectation spéciale le montant des liquidités disponibles, en plus des contributions à recevoir. La trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal a formulé une demande similaire à l'alinéa d) du paragraphe 9 de la décision XXXVI/22.

6. Les états financiers provisoires vérifiés des fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'année terminée le 31 décembre 2024 sont reproduits dans l'annexe I de la présente note.

7. Le Secrétariat tient à exprimer sa gratitude pour les efforts consentis par nombre de Parties pour régler leurs contributions aux deux fonds d'affectations spéciale, certaines ayant même versé leurs contributions intégralement ou en avance.

A. Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne

8. Ensemble, les réserves¹ et le solde du fonds² totalisaient 2 201 015 dollars à la fin de l'année 2024. L'évolution des réserves et du solde du fonds sur la période 2018-2024 est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1

Réserves et solde du fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne, 2018-2024 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Solde du fonds en début d'exercice	1 710	1 804	1 746	2 276	2 479	2 478	2 500
Contributions	733	865	984	986	781	781	781
Intérêts et recettes accessoires	31	40	28	4	9	107	118
Dépenses	(670)	(875)	(482)	(860)	(789)	(759)	(1 426)
Ajustement des réserves et du solde du fonds	–	(88)	–	73	(2)	(107)	94
Solde du fonds en fin d'exercice	1 804	1 746	2 276	2 479	2 478	2 500	2 067
Réserves	118	206	206	133	135	222	134
Solde et réserves du fonds	1 922	1 952	2 482	2 612	2 613	2 722	2 201

9. À la fin de l'année 2024, le solde de trésorerie du fonds d'affectation spéciale, réserves comprises, s'établissait à 2 189 040 dollars, contre un montant projeté de 2 179 124 dollars indiqué dans le document UNEP/OzL.Conv.13/4. L'écart s'explique par un mouvement d'actifs et de passifs au cours de l'année. Le montant total des contributions reçues en 2024 (812 868 dollars) était ventilé comme suit : 75 373 dollars de contributions pour des exercices antérieurs, 719 288 dollars de contributions pour l'année 2024 et 18 207 dollars de versements anticipés sur les contributions dues en 2025. Au 31 décembre 2024, les contributions non acquittées s'élevaient à 152 215 dollars, dont un montant de 116 803 dollars au titre d'exercices antérieurs (voir la section A de l'annexe VI).

¹ Les réserves représentent 15 % du budget et sont conservées en liquidités pour couvrir les obligations finales en cas de clôture du fonds.

² Le solde du fonds est égal à la totalité des actifs moins la totalité des passifs. Il comprend la trésorerie, les créances et d'autres actifs et passifs cumulés.

B. Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

10. Ensemble, les réserves et le solde du fonds totalisaient 5 919 551 dollars à la fin de l'année 2024. L'évolution des réserves et du solde du fonds sur la période 2018-2024 est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2

Réserves et solde du fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal, 2018-2024 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Solde du fonds en début d'exercice	6 930	8 096	6 957	10 511	11 192	8 330	6 415
Contributions	5 547	5 327	5 322	3 743	2 598	3 170	3 743
Intérêts et recettes accessoires	143	186	164	47	57	370	348
Dépenses	(4 707)	(6 686)	(1 928)	(3 070)	(5 499)	(5 510)	(5 481)
Ajustement des réserves et du solde du fonds	183	34	(4)	(39)	(18)	55	(5)
Solde du fonds en fin d'exercice	8 096	6 957	10 511	11 192	8 330	6 415	5 020
Réserves	832	798	802	841	859	878	900
Solde et réserves du fonds	8 928	7 755	11 313	12 033	9 189	7 293	5 920

11. À la fin de l'année 2024, le solde de trésorerie du fonds d'affectation spéciale, réserves comprises, s'établissait à 6 253 945 dollars, contre un montant projeté de 6 348 252 dollars indiqué dans le document UNEP/OzL.Pro.36/4. L'écart s'explique par un mouvement d'actifs et de passifs en 2024. Le montant total des contributions reçues en 2024 (3 743 726 dollars) était ventilé comme suit : 224 027 dollars de contributions pour des exercices antérieurs, 3 141 083 dollars de contributions pour l'année 2024 et 378 616 dollars de versements anticipés sur les contributions dues en 2025. Au 31 décembre 2024, les contributions au fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal non acquittées s'élevaient à 848 834 dollars, dont un montant de 734 133 dollars au titre d'exercices antérieurs (voir la section B de l'annexe VI).

III. États financiers certifiés des contributions préaffectées

12. L'annexe II de la présente note contient les états financiers certifiés pour l'année terminée le 31 décembre 2024 pour les contributions préaffectées qui appuient les activités du Secrétariat de l'ozone financées à l'aide du fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal. Une ventilation des contributions préaffectées est présentée dans l'annexe III de la présente note.

13. Les contributions suivantes ont été reçues au cours de l'année :

- a) 27 427 dollars de la Suède et 16 429 dollars de la Finlande aux fins de la participation des Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole de Montréal (Parties visées à l'article 5) aux réunions organisées dans le cadre du Protocole ;
- b) 161 000 dollars de l'Union européenne pour la deuxième tranche du projet pilote « Quantification régionale des émissions de substances réglementées par le Protocole de Montréal » ;
- c) 316 947 dollars de l'Union européenne pour la troisième tranche du projet « Renforcement de la coopération internationale sur les aspects climatiques du Protocole de Montréal : soutien aux travaux des groupes d'évaluation du Protocole de Montréal » ;

14. Le Secrétariat tient à exprimer ses sincères remerciements à l'Union européenne et aux Gouvernements finlandais et suédois pour leurs contributions en 2024 à l'appui des activités financées par le fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal.

IV. Rapport sur l'exécution du budget pour les fonds d'affectation

15. L'annexe IV à la présente note contient le rapport sur l'exécution du budget des fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal au 31 décembre 2024, faisant apparaître les dépenses effectives et les engagements de dépenses par rapport aux budgets approuvés.

A. Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne

16. Le taux d'exécution net du budget pour 2024, qui est de 95 %, a couvert les éléments suivants :

a) Les traitements, indemnités et prestations se sont élevés à 695 627 dollars, ce qui dépasse de 2 % le budget alloué. Ce dépassement résulte du versement d'un montant imprévu à un membre du personnel en raison d'un droit à prestations dû à titre rétroactif pour une période de cinq ans. En réponse à l'alinéa a) du paragraphe 8 de la décision XIII/3, une partie des dépenses de personnel administratif a été payée en utilisant les ressources d'appui au programme disponibles au cours de l'année ;

b) Le coût des réunions (307 818 dollars), qui correspond à 97 % du budget alloué à ces fins, a été encouru au titre des services de conférence, de la documentation, des lieux de réunion et de la restauration pour les réunions ci-après : i) la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal ; ii) la réunion conjointe des bureaux de la douzième Conférence des Parties et de la trente-cinquième Réunion des Parties ; iii) la douzième réunion des Directeur(rice)s de recherches sur l'ozone des Parties à la Convention de Vienne. Les 10 000 dollars compris dans le montant susvisé au titre des activités de promotion ont été entièrement utilisés à ces fins, comme décrit à l'alinéa g) du paragraphe 17 ci-dessous et dans la section A de l'annexe V ;

c) Un montant de 144 138 dollars a servi à couvrir les frais de voyage des Parties visées à l'article 5, ce qui correspond à 80 % du budget alloué à leur participation à la réunion du bureau de la douzième Conférence des Parties et à la douzième réunion des Directeur(rice)s de recherches sur l'ozone ;

d) Les frais de voyage du personnel se sont élevés à 24 265 dollars, ce qui représente 81 % du budget alloué à cette fin ;

e) Dans la catégorie des autres dépenses de fonctionnement, un total de 69 951 dollars a été dépensé pour le matériel consommable et non consommable, la location des locaux à usage de bureaux, l'utilisation et l'entretien du matériel, l'établissement des rapports et les frais divers, soit 73 % du budget alloué à ces postes. Sur le total des dépenses déclarées dans cette catégorie, 18 201 dollars ont été dépensés au titre de la communication de bureau, du fret et de la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone³ incluse dans la rubrique « Divers ». Cette catégorie de dépenses comprend également une partie des coûts de la couverture médiatique de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, ainsi que de l'hébergement du site Web du Secrétariat, la majeure partie de ces coûts étant supportée par le fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal (voir les alinéas f) et g) du paragraphe 17 ci-dessous). Un gain de change de 1 425 dollars a également été consigné au titre de la rubrique « Divers », ce qui a réduit les dépenses totales du même montant.

f) Les dépenses susvisées ont généré des dépenses d'appui aux programmes de 161 322 dollars, ce qui a entraîné une dépense totale de 1 403 121 dollars sur le budget approuvé de 1 477 235 dollars.

B. Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

17. Le taux d'exécution de 88 % du budget approuvé s'explique comme suit :

a) Les traitements, indemnités et prestations se sont élevés à 1 585 720 dollars, ce qui représente 90 % du budget alloué pour cette catégorie. Conformément à la pratique en vigueur, les dépenses afférentes à certains membres du personnel sont partagées avec le fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne dont il est rendu compte à l'alinéa a) du paragraphe 16 ci-dessus ;

b) Le Secrétariat a dépensé 82 757 dollars pour recruter des consultant(e)s, soit 97 % du budget alloué à cette fin, chargé(e)s des tâches suivantes : i) fournir un appui et des conseils sur les questions scientifiques et techniques, y compris sur la surveillance atmosphérique des substances réglementées ; ii) concevoir des brochures et des infographies relatives à la gestion du cycle de vie des réfrigérants, à l'initiative « Douanes vertes », aux objectifs de développement durable et à la Journée mondiale de l'environnement de 2024 ; iii) élaborer des prévisions de dépenses et définir des options pour un financement durable de la création de nouvelles capacités régionales de surveillance des

³ Des fonds d'un montant de 5 000 dollars ont été versés au Gouvernement de la République démocratique populaire lao pour les célébrations de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone dans le pays.

substances réglementées ; iv) contribuer aux notes de synthèse sur la gestion du cycle de vie des réfrigérants ; v) mettre au point du contenu pour aider à enrichir la plateforme d'enseignement supérieur au moyen d'informations et de ressources liées à la protection de la couche d'ozone. Ces dépenses ont été réduites de 3 900 dollars par suite des économies dégagées par la clôture d'un contrat de consultance au titre de l'année précédente ;

c) Le coût des réunions (1 418 747 dollars)⁴, qui correspond à 84 % du budget alloué à ces fins, a été encouru au titre des services de conférence, de la documentation, des lieux de réunion et de la restauration pour les réunions ci-après : i) la quarante-sixième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal ; ii) la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal ; iii) les soixante-douzième et soixante-treizième réunions du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal ; iv) la réunion conjointe des bureaux de la douzième Conférence des Parties et de la trente-cinquième Réunion des Parties. Les dépassements de dépenses pour les réunions du Comité d'application et des bureaux résultent de la documentation supplémentaire produite pour ces réunions et de la fourniture de services d'interprétation pour des sessions supplémentaires des réunions Comité d'application. Les dépenses déclarées dans cette catégorie, d'un montant de 44 266 dollars, comprennent les dépenses de communication et d'organisation des réunions des groupes d'évaluation, y compris les comités des choix techniques du Groupe de l'évaluation technique et économique ;

d) Un montant de 1 107 249 dollars a servi à couvrir les frais de voyage des représentant(e)s, des membres des groupes d'évaluation et d'autres expert(e)s issu(e)s des Parties visées à l'article 5, ce qui correspond à 93 % du budget alloué à cette catégorie. Les frais de voyage supplémentaires pour permettre aux représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 de participer à la quarante-sixième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et à la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal ont été déduits des fonds pour imprévus de voyage approuvés par la trente-cinquième Réunion des Parties (voir le sous-alinéa ii) de l'alinéa h) ci-dessous) ;

e) Les dépenses de 192 880 dollars pour la catégorie des voyages officiels ont représenté 92 % du budget alloué à ces fins. Le personnel du secrétariat a voyagé pour assurer le service de la quarante-sixième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, des quatre-vingt-quatorzième et quatre-vingt-quinzième réunions du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, des réunions des réseaux régionaux et d'autres réunions en lien avec les travaux du Secrétariat, et/ou y participer ;

f) Les dépenses de 135 443 dollars dans la catégorie des autres dépenses de fonctionnement ont correspondu à un taux d'exécution de 77 % du budget de 176 000 dollars prévu à cette fin. Un gain de change de 4 135 dollars a également été consigné au titre de cette catégorie, ce qui a réduit les dépenses totales du même montant. Les fonds ont été dépensés pour l'achat de matériel consommable et non consommable, la location de locaux et l'utilisation d'équipements collectifs, la couverture médiatique de la quarante-sixième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, ainsi que la traduction et l'édition ponctuelles de documents non liés aux réunions, et des frais divers, à savoir le perfectionnement du personnel, le fret et la communication ;

g) L'annexe V présente en détail les activités incluses dans la catégorie des coûts liés à la sensibilisation du public et à la communication, regroupées sous les rubriques suivantes : i) sensibilisation du public ; ii) présence numérique. Les dépenses totales de 65 490 dollars enregistrées dans cette catégorie ont dépassé de 4 % le budget y alloué. Les fonds provenant du solde de trésorerie approuvés pour la campagne de communication et les outils numériques (195 522 dollars), regroupés avec le budget de 10 000 dollars prévu pour les activités de promotion menées dans le cadre du fonds d'affectation spéciale de la Convention de Vienne, ont été dépensés comme suit :

⁴ Les frais de voyage des assistant(e)s administratif(ve)s du Secrétariat sont également inclus dans cette catégorie de dépenses.

- i) Élaboration de documents liés à la célébration de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone de 2024⁵, rassemblés dans une vaste boîte à outils de communication, y compris une vidéo de deux minutes sur le thème de l'année, des affiches et des plaquettes et messages pour les comptes de médias sociaux sur Instagram, X (anciennement Twitter), LinkedIn et Facebook, y compris leur traduction dans les langues officielles de l'ONU ;
 - ii) Élaboration de documents visuels, notamment un concept visuel de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone de 2024 et la promotion de l'identité visuelle des réunions sur les traités sur l'ozone et leurs supports respectifs (signalisation numérique, feuilles de style pour le Web et les médias sociaux, modèles de présentation, y compris leur apparence et leur convivialité) ;
 - iii) Élaboration d'un documentaire pour célébrer le quarantième anniversaire de l'adoption de la Convention de Vienne et souligner l'importance de la science, des travaux réalisés dans le cadre des fonds d'affectation spéciale de la Convention de Vienne, de la coopération mondiale et de la poursuite de la surveillance atmosphérique pour s'assurer que la reconstitution de la couche d'ozone continue sur la bonne voie. Une bande-annonce servira à sensibiliser le public tout au long de l'année 2025 avant le lancement officiel du documentaire complet et sa projection pour les Parties à la trente-septième Réunion des Parties ;
 - iv) Développement du portail d'enseignement supérieur Reset Earth en vue d'un lancement en 2025. La bibliothèque de ressources scientifiques et de matériel universitaire en ligne sera hébergée sur le portail éducatif Reset Earth du Secrétariat de l'ozone, à l'usage des étudiant(e)s de premier cycle et des établissements universitaires, afin de promouvoir et de fournir des informations sur les travaux menés dans le cadre du Protocole de Montréal et de ses groupes d'évaluation scientifiques ;
 - v) Élaboration de supports de sensibilisation, y compris des articles (Journée internationale des filles, Journée internationale des femmes) et autres récits d'intérêt et films, tels qu'un calendrier de l'avent en guise de rétrospective de l'année 2024 ;
 - vi) Améliorations numériques, y compris la traduction en français et en espagnol des nombreuses ressources pédagogiques du portail éducatif Reset Earth, telles que les manuels destinés aux enseignant(e)s et les cahiers d'exercices destinés aux étudiant(e)s, les livres d'histoires, les vidéos et les jeux, en vue d'un lancement en 2025 ;
 - vii) Hébergement et maintenance du site Web du Secrétariat et des outils en ligne, et publication d'un contrat pour le développement d'un nouveau système d'inscription aux réunions ;
- h) Le montant de 133 340 dollars alloué aux activités financées à partir du solde de trésorerie autres que la campagne de communication et les outils numériques se décompose comme suit :
- i) Un montant de 84 733 dollars alloués aux coûts des services de conférence et aux frais de voyage des Parties visées à l'article 5 pour organiser l'atelier sur la gestion du cycle de vie des réfrigérants. L'atelier a été organisé parallèlement à la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, cette dernière ayant absorbé la plus grande partie des frais de voyage, ce qui a entraîné un faible taux d'utilisation du budget alloué à l'atelier ;
 - ii) Un montant de 57 314 dollars provenant des fonds pour imprévus alloués aux frais de voyage des Parties visées à l'article 5 pour participer à la quarante-sixième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et à la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne

⁵ En outre, des fonds d'un montant total de 15 000 dollars ont été déboursés, soit 5 000 dollars chacun pour les Gouvernements malgache, santoméen et sierra-léonais, au titre des célébrations de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone dans ces pays.

conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui ont eu lieu au cours de l'année (voir l'alinéa d) ci-dessus) ;




iii) Des économies d'un montant de 8 707 dollars ont résulté de la clôture des engagements de l'année précédente pour l'atelier sur l'efficacité énergétique organisé en 2023 ;

i) Les dépenses susvisées ont généré des dépenses d'appui aux programmes de 637 847 dollars, ce qui a entraîné une dépense totale de 5 554 995 dollars sur le budget approuvé de 6 344 385 dollars.




Annexe I

États financiers certifiés des fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'année budgétaire 2024

A. États financiers certifiés du fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne




	
Trust fund for the Vienna Convention for the Protection of the Ozone Layer (Fund code: VCL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2024 (United States Dollars)	
	Total
Revenue	
Assesed Contributions	781,175
Other Revenue	2,161
Investment Revenue	115,707
Total Revenue	899,042
Expenses	
Employee salaries allowances and benefits	709,754
Grants and other transfers	18,122
Supplies and consumables	1,336
Travel	321,932
Other operating expenses	205,384
Expected credit loss allowance for doubtful receivables	5,164
Programme support expenses	161,322
Net Foreign exchange losses	3,164
Total expenses	1,426,178
Surplus/(deficit) for the period	(527,136)
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2024 (United States Dollars)	
	Total
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	2,186,504
Assessed contributions receivable	40,725
Other assets	108,053
Total Current Assets	2,335,282
Non-Current Assets	
Total Non-Current Assets	-
Total Assets	2,335,282
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	85,793
Employee benefits liabilities	30,267
Advance receipts and deferred revenue	18,207
Total Current Liabilities	134,267
Non Current Liabilities	
Total Non current Liabilities	-
Total Liabilities	134,267
Net of Total Assets and Total Liabilities	2,201,015
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	2,066,764
Reserves	134,251
Total Net Assets	2,201,015
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2024 (United States Dollars)	
	Total
Net Assets at the Beginning of the Period	2,722,475
Changes in net asset accumulated surplus – unrestricted	84,799
Changes in Reserves	(79,123)
Surplus/(deficit) for the period	(527,136)
Total Net Assets at the End of the Period	2,201,015
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  Maryanne Kagoro Chief, Accounts Section, BFMS UNON </div> <div style="text-align: center;">  United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION Budget and Financial Management Service </div> <div style="text-align: right;"> 20/05/2025 </div> </div>	

B. États financiers certifiés du fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

	
Trust fund for the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer (Fund code: MPL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2024 (United States Dollars)	
	Total
Revenue	
Assessed Contributions	3,743,097
Other Revenue	12,011
Investment Revenue	335,590
Total Revenue	4,090,698
Expenses	
Employee salaries allowances and benefits	1,560,135
Non-employee compensation and allowances	139,828
Grants and other transfers	60,703
Supplies and consumables	5,729
Travel	1,643,212
Other operating expenses	1,406,610
Expected credit loss allowance for doubtful receivables	21,452
Programme support expenses	637,847
Net Foreign exchange losses	5,708
Total expenses	5,481,225
Surplus/(deficit) for the period	(1,390,527)
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2024 (United States Dollars)	
	Total
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	6,246,706
Assessed contributions receivable	144,776
Advance Transfers	16,000
Other assets	134,336
Total Current Assets	6,541,819
Non-Current Assets	
Total Non-Current Assets	-
Total Assets	6,541,819
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	127,220
Employee benefits liabilities	37,669
Advance receipts and deferred revenue	457,379
Total Current Liabilities	622,268
Non Current Liabilities	
Total Non current Liabilities	-
Total Liabilities	622,268
Net of Total Assets and Total Liabilities	5,919,551
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	5,019,710
Reserves	899,841
Total Net Assets	5,919,551
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2024 (United States Dollars)	
	Total
Net Assets at the Beginning of the Period	7,293,675
Changes in net asset accumulated surplus – unrestricted	(29,154)
Changes in Reserves	45,557
Surplus/(deficit) for the period	(1,390,527)
Total Net Assets at the End of the Period	5,919,551
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  _____ Maryanne Kagoro Chief, Accounts Section, BFMS UNON </div> <div style="text-align: center;">  United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION Budget and Financial Management Service </div> <div style="text-align: right;"> 12/06/2025 </div> </div>	

Annexe II

**États financiers certifiés, au 31 décembre 2024, des contributions
préaffectées à l'appui des activités du Secrétariat de l'ozone
financées par le fonds d'affectation spéciale pour le Protocole
de Montréal**

	
Support of the activities of the Ozone Secretariat (Fund code: QOL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2024 (United States Dollars)	
	Total
Revenue	
Voluntary Contributions	232,133
Other Revenue	30,524
Investment Revenue	17,247
Total Revenue	279,904
Expenses	
Non-employee compensation and allowances	133,733
Grants and other transfers	43,233
Travel	91,268
Other operating expenses	30,715
Programme support expenses	25,059
Net Foreign exchange losses	23,986
Total expenses	347,994
Surplus/(deficit) for the period	(68,091)
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2024 (United States Dollars)	
	Total
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	538,490
Voluntary contributions receivable	210,490
Advance Transfers	23,471
Total Current Assets	772,451
Non-Current Assets	
Voluntary Contributions Receivable	26,433
Total Non-Current Assets	26,433
Total Assets	798,884
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	25,693
Liabilities for conditional arrangements	663,495
Total Current Liabilities	689,188
Non Current Liabilities	
Total Non current Liabilities	-
Total Liabilities	689,188
Net of Total Assets and Total Liabilities	109,696
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	110,327
Reserves	(631)
Total Net Assets	109,696
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2024 (United States Dollars)	
	Total
Net Assets at the Beginning of the Period	177,425
Reserves	362
Surplus/(deficit) for the period	(68,091)
Total Net Assets at the End of the Period	109,696
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  Maryanne Kagoro Chief, Accounts Section, BFMS UNON </div> <div style="text-align: center;">  United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION Budget and Financial Management Service </div> <div style="text-align: right;"> 09/06/2025 </div> </div>	

Annexe III

**Contributions préaffectées reçues en 2024 à l'appui des activités
du Secrétariat de l'ozone financées par le fonds d'affectation spéciale
pour le Protocole de Montréal, par objet et par donateur***

<i>Objet</i>	<i>Pays</i>	<i>Devise</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en dollars des États-Unis</i>
Soutien à la participation des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 aux réunions du Protocole de Montréal	Suède	Couronne suédoise	300 000	27 427
	Finlande	Euros	15 000	16 429
« Quantification régionale des émissions de substances réglementées par le Protocole de Montréal » : deuxième tranche d'une subvention totale de 607 100 dollars pour la période 2021-2025	Union européenne	Dollars É-U.	161 000	161 000
« Renforcement de la coopération internationale sur les aspects climatiques du Protocole de Montréal : soutien aux travaux des groupes d'évaluation du Protocole de Montréal » : troisième tranche d'une subvention totale de 727 950 dollars pour la période 2022-2026	Union européenne	Dollars É-U.	316 947	316 947
Total				521 803

* Ce tableau a pour objet d'enregistrer les montants en espèces reçus en 2024. Il a été établi selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée, tandis que les états financiers certifiés figurant dans l'annexe II ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS). Cela explique l'écart entre le montant total des recettes indiqué dans l'annexe II et le montant total des contributions préaffectées indiqué dans l'annexe III.

Annexe IV

Rapport sur l'exécution du budget de l'année 2024 des fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal au 31 décembre 2024*

Rubrique budgétaire	Catégorie de dépenses	Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne		Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal	
		Budget approuvé	Dépenses au 31 décembre 2024	Budget approuvé	Dépenses au 31 décembre 2024
1100-1200	Dépenses de personnel				
1100	Traitements, indemnités et prestations	684 788	695 627	1 759 500	1 585 720
1200	Consultant(e)s	–	–	85 000	82 757
1300	Coût des réunions				
1321	Coûts des services de conférence : réunions du Groupe de travail à composition non limitée (quarante-sixième réunion du Groupe de travail à composition non limitée, juillet 2024)	–	–	798 000	591 043
1322	Coût des services de conférence : réunions préparatoires et réunions des Parties (treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjugée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, octobre 2024)	252 000	247 529	663 000	578 960
1323	Frais de communication des membres des groupes d'évaluation issus de Parties visées à l'article 5 et dépenses afférentes à l'organisation des réunions des groupes	–	–	55 000	44 266
1324	Coût des services de conférence : réunion conjointe des bureaux de la douzième Conférence des Parties et de la trente-cinquième Réunion des Parties, octobre 2024	20 000	30 953	25 000	28 827
1325	Coûts des services de conférence : soixante-douzième et soixante-treizième réunions du Comité d'application (juillet et octobre 2024)	–	–	125 000	152 351

* Le rapport sur l'exécution du budget a pour but de comparer le budget approuvé aux dépenses pour la période considérée. Il a été établi selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée, tandis que les états financiers certifiés figurant dans l'annexe I ont été établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS). Ces différences de méthode comptable expliquent l'écart entre le montant total des dépenses indiqué dans l'annexe IV et le montant indiqué dans l'annexe I.

Rubrique budgétaire	Catégorie de dépenses	Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne		Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal	
		Budget approuvé	Dépenses au 31 décembre 2024	Budget approuvé	Dépenses au 31 décembre 2024
1327	Coût des services de conférence : douzième réunion des Directeur(rice)s de recherches sur l'ozone, avril 2024	20 000	10 000	–	–
1328	Activités de promotion de la protection de la couche d'ozone	10 000	10 000	–	–
5401	Dépenses de représentation	15 000	9 336	25 000	23 300
Total partiel : coût des réunions		317 000	307 818	1 691 000	1 418 747
3300	Frais de voyage des représentant(e)s et expert(e)s des Parties visées à l'article 5				
3301	Frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 : réunions des groupes d'évaluation	–	–	350 000	290 050
3302	Frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 : Réunion des Parties	–	–	400 000	397 395
3303	Frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 : réunions du Groupe de travail à composition non limitée	–	–	365 000	358 981
3304	Frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 : réunion conjointe des bureaux de la douzième Conférence des Parties et de la trente-cinquième Réunion des Parties, octobre 2024	20 000	9 849	15 000	14 615
3305	Frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 : réunions du Comité d'application	–	–	65 000	46 208
3307	Frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 : réunion des Directeur(rice)s de recherches sur l'ozone	160 000	134 289	–	–
Total partiel : frais de voyage des représentant(e)s et expert(e)s des Parties visées à l'article 5		180 000	144 138	1 195 000	1 107 249
1600	Voyages officiels				
1601	Voyages officiels du personnel	30 000	24 265	195 000	192 880
1602	Voyages officiels du personnel des services de conférence	–	–	15 000	–
Total partiel : voyages officiels		30 000	24 265	210 000	192 880
4100-5300	Autres dépenses de fonctionnement				
4100	Matériel consommable	8 000	8 348	15 000	14 529
4200	Matériel non consommable	10 000	11 994	15 000	502
4300	Location de locaux à usage de bureaux	20 000	13 737	34 000	31 063

Rubrique budgétaire	Catégorie de dépenses	Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne		Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal	
		Budget approuvé	Dépenses au 31 décembre 2024	Budget approuvé	Dépenses au 31 décembre 2024
5100	Utilisation et entretien du matériel	10 000	9 858	22 000	12 398
5200	Frais d'établissement des rapports	12 500	9 237	75 000	72 962
5300	Frais divers	35 000	16 777	15 000	3 989
Total partiel : autres dépenses de fonctionnement		95 500	69 951	176 000	135 443
5201	Sensibilisation du public et communication	–	–	63 000	65 490
Total des coûts directs		1 307 288	1 241 799	5 179 500	4 588 286
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)		169 947	161 322	673 335	595 187
Total des coûts directs (dépenses d'appui aux programmes comprises)		1 477 235	1 403 121	5 852 835	5 183 473
Activités supplémentaires financées par le solde de trésorerie					
5404	Campagne de communication	–	–	160 000	150 294
5408	Outils numériques : maintenance et amélioration	–	–	40 000	45 228
3308	Imprévus – Frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 : réunions préparatoires et réunions des Parties	–	–	50 000	34 030
3309	Imprévus – Frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 : réunions du Groupe de travail à composition non limitée			45 000	23 284
3310	Coûts des services de conférence et frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 – Atelier sur la gestion du cycle de vie des réfrigérants			140 000	84 733
3306	Coût des services de conférence et frais de voyage des représentant(e)s des Parties visées à l'article 5 – Atelier sur l'efficacité énergétique	–	–	–	(8 707)
Total partiel : activités supplémentaires financées par le solde de trésorerie		–	–	435 000	328 862
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)		–	–	56 550	42 660
Total des activités supplémentaires (dépenses d'appui aux programmes comprises)		–	–	491 550	371 522
Total des coûts directs		1 307 288	1 241 799	5 614 500	4 917 148
Total des dépenses d'appui aux programmes		169 947	161 322	729 885	637 847
Total général		1 477 235	1 403 121	6 344 385	5 554 995
Taux d'exécution du budget			95 %		88 %

Annexe V

Sensibilisation du public et présence numérique

A. Campagne de communication et de sensibilisation

1. Les objectifs de communication pour 2024 visaient à garantir que certaines sections du site Web du Secrétariat soient entièrement revues et mises à jour, ou, le cas échéant, développées, afin que le site demeure pertinent, informatif et adapté à son objectif global, tout en améliorant son accessibilité. Ces travaux ont compris la traduction des ressources dans d'autres langues, afin d'accroître l'accessibilité et la portée des produits créés pour promouvoir les travaux menés dans le cadre du Protocole de Montréal.

2. Afin d'améliorer l'accès aux rapports produits par les trois groupes d'évaluation scientifiques du Protocole de Montréal, le Secrétariat a organisé la traduction en français et en espagnol de l'édition de 2022 de la fiche d'information du Groupe de l'évaluation scientifique intitulée « Vingt questions et réponses sur la couche d'ozone ». Par ailleurs, l'édition de 2022 de la fiche d'information du Groupe de l'évaluation des effets sur l'environnement intitulée « Questions et réponses sur les effets de l'appauvrissement de la couche d'ozone, du rayonnement UV et du climat sur les humains et l'environnement » a été traduite en français. Les trois rapports des groupes d'expert(e)s seront publiés en français et en espagnol et seront rendus accessibles sur le site Web du Secrétariat à temps pour la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone de 2025.

3. Dans le prolongement de ces activités, le Secrétariat a également organisé la traduction en français et en espagnol des ressources pédagogiques en anglais actuellement présentes sur le portail éducatif Reset Earth. Les options linguistiques supplémentaires seront publiées et rendues accessibles à temps pour la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone de 2025.

4. Compte tenu du volume croissant de ressources produites en vue des célébrations annuelles de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone et à l'appui des manifestations de célébration organisées par les Parties, il a été constaté que la recherche de ressources sur la page Web de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone supposait de faire défiler une grande quantité d'informations. La page Web revue et corrigée¹ a été achevée et lancée pour la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone de 2024.

5. Les autres activités indiquées ci-après ont été menées en 2024 :

a) ***Une trousse complète d'outils de communication a été mise au point pour la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.*** Le Secrétariat a créé une vaste boîte à outils de communication, dans les six langues officielles de l'ONU, en vue d'appuyer les manifestations prévues pour célébrer la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone de 2024. Outre des affiches, cet ensemble de supports comprenait de nombreux graphiques, notamment des carrousels et des propositions de messages et de mise en page adaptées aux différentes plateformes de médias sociaux, ce qui a permis aux utilisateur(ice)s final(e)s de créer une myriade de publications différentes. Par la fourniture d'un portefeuille continu et élargi de produits numériques, le Secrétariat espère avoir apporté un soutien supplémentaire aux efforts de communication en ligne déployés par les Parties et les acteurs de l'ozone afin d'accroître la sensibilisation à la couche d'ozone au niveau mondial et la participation aux activités visant à célébrer au niveau local la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone. En outre, une vidéo et des infographies ont été mises au point sur le thème « Le Protocole de Montréal : faire progresser l'action climatique » ;

b) Afin de célébrer le quarantième anniversaire de la Convention de Vienne, le Secrétariat a réalisé un court métrage qui retrace le chemin parcouru depuis la découverte scientifique de l'appauvrissement de la couche d'ozone par suite de l'utilisation de chlorofluorocarbones jusqu'à l'adoption de la Convention. Des extraits plus courts et une bande-annonce ont également été réalisés pour promouvoir l'année anniversaire de la Convention de Vienne. La bande-annonce a été utilisée pour marquer 40 ans jour pour jour depuis l'adoption officielle de la Convention, le 22 mars 1985. Un extrait plus court est prévu pour la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone de 2025. La projection du documentaire complet est prévue lors de la trente-septième Réunion des Parties ;

¹ <https://ozone.unep.org/news#oz>.

c) *Une rétrospective de l'année 2024 sous forme de calendrier de l'avent en ligne a été mise au point pour remplacer les vidéos précédentes ou la carte de vœux traditionnelle en ligne et afin d'élargir la gamme des produits numériques mis à la disposition des Parties.* Le calendrier, publié sur le site Web du Secrétariat, a mis en lumière les grandes manifestations, les hommages rendus, les réalisations marquantes, les défis et les réussites de 2024.

B. Présence numérique et amélioration du site Web : état d'avancement des activités depuis 2018

<i>Section du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Lien</i>
Prévu/en cours/terminé (2025)		
Ajout de liens de renvoi vers les décisions dans le manuel du Protocole de Montréal assisté par l'intelligence artificielle	Utilisation d'un outil d'intelligence artificielle pour définir et inclure des liens hypertextes dans plus d'un millier de décisions par langue, afin d'améliorer l'expérience de l'utilisateur(rice) en lui offrant un accès intuitif à des contenus interdépendants dans les versions anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe du manuel du Protocole de Montréal.	En cours
Applications mobiles pour la quarante-septième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et la trente-septième Réunion des Parties	Les applications permettent aux participant(e)s d'accéder aux informations et aux documents de session en temps réel pendant les réunions.	Accessible pendant les réunions
Système de gestion des coordonnées	Le système permettra d'assurer une gestion intégrée des coordonnées des participant(e)s aux réunions, à des fins de publipostage et de communication des données.	En cours
Système d'inscription	Le système permettra au Secrétariat de gérer l'inscription des participant(e)s aux réunions.	En cours
Protagonistes du Protocole de Montréal	Un annuaire en ligne complet fournira des informations détaillées sur les protagonistes.	En cours
Portail éducatif Reset Earth – Enseignement supérieur	Une bibliothèque de ressources scientifiques et de matériel universitaire est en cours de développement. Elle est destinée à l'usage des étudiant(e)s du premier cycle de l'enseignement supérieur et des établissements universitaires afin de promouvoir les travaux menés dans le cadre du Protocole de Montréal et de ses groupes d'évaluation scientifiques, et de fournir des informations à ce sujet.	En cours
Élargissement de l'exposition virtuelle sur les chaînes de froid durables	Élargissement du site Web de l'exposition virtuelle sur les chaînes de froid durables en un Atlas des chaînes de froid durables, afin de créer un répertoire détaillé et accessible des solutions durables en matière de chaînes de froid, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'initiative Cool Coalition du PNUE et la Coalition pour le climat et la qualité de l'air du PNUE, à l'appui de la Déclaration de Rome sur la contribution du Protocole de Montréal à une chaîne du froid durable en vue de réduire les pertes alimentaires.	https://ozone.unep.org/coldchainexhibition
Options de politique générale en matière d'efficacité énergétique et de gestion du cycle de vie des réfrigérants pour créer une boîte à outils en ligne	Compilation des informations fournies par les Parties et d'autres acteurs et collectées par le Secrétariat et mise au point de composants sur 1) l'efficacité énergétique et 2) la gestion du cycle de vie des réfrigérants afin d'alimenter la Cooling Implementation Toolkit (boîte à outils de mise en œuvre en matière de refroidissement) développée par l'initiative Cool Coalition du PNUE (pas de coût supplémentaire pour le Secrétariat à l'exception des dépenses de personnel ;	En cours

<i>Section du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Lien</i>
Page Web sur le genre	certains fonds proviennent des partenaires du PNUE). La page Web fournira des informations sur les questions de genre dans le cadre des travaux relatifs aux traités sur l'ozone	En cours
En cours/terminé (2024)		
Applications mobiles pour la quarante-sixième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne conjuguée à la trente-sixième Réunion des Parties au Protocole de Montréal	Les applications ont permis aux participant(e)s d'accéder aux informations en temps réel pendant les réunions.	Utilisées pendant les réunions
Application mobile et page Web pour les émissions de CO ₂ évitées	L'application permet aux utilisateur(ric)e(s) d'obtenir des quantités d'équivalent CO ₂ pour les substances qui appauvrissent la couche d'ozone qui ont été progressivement éliminées et pour les hydrofluorocarbones, lesquels sont des puissants gaz à effet de serre en cours de réduction progressive.	https://apps.apple.com/th/app/avoided-co2e/id6473017652 https://play.google.com/store/apps/details?id=org.unep.ozone.co2e https://ozone.unep.org/avoided-co2e/
Page Web de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone	Actualisation de l'apparence et de la convivialité et amélioration de l'accessibilité des ressources numériques relatives à la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.	Terminé
Terminé en 2023		
Contributions au fonds	Conçu pour permettre aux Parties de consulter l'état des contributions et d'y accéder facilement.	https://ozone.unep.org/fund-contributions
Applications mobiles pour la quarante-cinquième réunion du Groupe de travail à composition non limitée et la trente-cinquième Réunion des Parties	Les applications ont permis aux participant(e)s d'accéder aux informations en temps réel pendant les réunions. Le logo et les liens vers l'application sont remplacés lorsque la nouvelle application devient disponible.	
« Greening our meetings » (Écologisation de nos réunions)	Amélioration de la visibilité, sur le site Web, du bilan annuel des émissions de carbone dressé par le Secrétariat et de ses efforts en matière de durabilité dans le cadre du système de gestion environnementale, y compris des informations sur l'accessibilité des informations et des réunions pour les personnes en situation de handicap physique ou cognitif.	https://ozone.unep.org/greening-our-meetings https://ozone.unep.org/ems
Terminé en 2022		
Exposition virtuelle sur les chaînes de froid durables	En partenariat avec le Service ActionOzone du PNUE, cette initiative présente les technologies disponibles dans le domaine des chaînes du froid et promeut des approches systémiques décisives, des initiatives pertinentes et des solutions de rupture en matière de chaînes du froid. La plateforme permet de présenter des nominations en vue d'une exposition, pour examen par les organisateur(ric)e(s), et montre les technologies approuvées. L'objectif est de faire la démonstration de technologies de chaîne du froid durables.	https://ozone.unep.org/coldchainexhibition

<i>Section du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Lien</i>
Portail éducatif – Apollo’s Edition	Une page dédiée offrant des ressources interactives qui stimulent les apprenant(e)s et leur donnent la possibilité de mettre en pratique ce qu’ils (elles) ont appris.	https://ozone.unep.org/apollo-edition
Reset Earth	Une page dédiée aux informations sur le jeu Reset Earth et une série animée immersive pour le Web.	https://ozone.unep.org/reset-earth
Jeu Reset Earth	Un jeu mobile qui vise à donner de l’espoir à la génération Z en lui montrant ce qui a été accompli après que le monde s’est mobilisé en 1985, lors de la Convention de Vienne, pour trouver des solutions à la crise de l’ozone. Le jeu est gratuit et disponible sur Android et iOS.	https://apps.apple.com/us/app/reset-earth/id1535965317 https://play.google.com/store/apps/details?id=com.UNEP.ResetEarth&hl=en&gl=US
Jeu de simulation terrestre	Un jeu de simulation qui met en relief les décisions prises sur des questions relatives au climat et leurs conséquences.	https://ozone.unep.org/apollo-edition-impact-simulator
Portail et ressources éducatives	Un site conçu comme support pour les enseignant(e)s, afin d’aider leurs élèves à s’intéresser à la couche d’ozone.	https://ozone.unep.org/reset-earth-education-resources https://ozone.unep.org/education-portal
Manuel d’introduction du Groupe de l’évaluation technique et économique	Recueil en ligne de questions et réponses relatives au Groupe de l’évaluation technique et économique.	https://ozone.unep.org/teap-primer
Protection de la couche d’ozone	Collaboration avec le Tableau de bord pour le suivi de l’état de l’environnement mondial pour publier sur son site Web des informations relatives aux traités sur l’ozone.	https://wesr.unep.org/article/ozone-layer-protection
Terminé en 2021		
Divulgateur d’intérêts	Nouvelle plateforme en ligne conçue pour la collecte, l’approbation et la publication des divulgations annuelles d’intérêts des membres du Groupe de l’évaluation technique et économique, des comités des choix techniques et des organes subsidiaires temporaires.	Lien communiqué aux membres concernés
Centre de données	Méthodes supplémentaires de visualisation des données au moyen de cartes.	https://ozone.unep.org/countries
Terminé en 2020		
Nouveau portail des réunions en remplacement du portail existant	Plateforme améliorée pour la gestion des réunions organisées par le Secrétariat.	https://ozone.unep.org/meetings
Forum en ligne	Plateforme permettant aux Parties d’examiner les documents de réunion et de formuler des observations avant la réunion.	https://online.ozone.unep.org
Système d’établissement des rapports en ligne – améliorations	Comprend : l’établissement de nouveaux rapports et la mise à jour des rapports existants ; l’amélioration des formulaires de saisie des données ; l’aide au nettoyage des données importées du système précédent ; la création de pages publiques supplémentaires (par exemple une page de ressources à l’intention des utilisateur(ice)s non authentifié(e)s) ; la notification aux Parties de leurs obligations futures en matière de communication des données, afin de les aider à respecter les délais de présentation ; la notification au Secrétariat de la modification d’un nom ou d’une adresse électronique dans le système d’établissement des rapports en ligne.	https://ors.ozone.unep.org/
Application sur les profils de pays	L’application permet à l’utilisateur(ice) d’accéder instantanément au centre de	https://apps.apple.com/us/app/ozone-data-hub/id1538608361

<i>Section du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Lien</i>
	données et aux différents outils, même en déplacement, ce qui améliore l'accès aux informations et données essentielles. L'application est gratuite et disponible sur Android et iOS.	https://play.google.com/store/apps/details?id=org.unep.ozone.countryprofiles&hl=en
Traités sur l'ozone et objectifs de développement durable	Page dédiée, plus complète et plus informative sur les incidences des traités sur l'ozone sur les objectifs de développement durable, à destination des lecteur(rice)s à la recherche d'analyses plus approfondies.	https://ozone.unep.org/sdg
Page d'accueil du Secrétariat de l'ozone	Nouvelle présentation attractive offrant à l'utilisateur(rice) une interface facile à consulter.	https://ozone.unep.org/
L'ozone et vous	Le contenu a été révisé et mis à jour. Des catégories et des images supplémentaires assurent un effet visuel plus saisissant et permettent de séparer les différentes sections informatives. Le Secrétariat s'efforce de mettre à jour et d'ajouter continuellement de nouveaux contenus à cette section.	https://ozone.unep.org/ozone-and-you
Calendrier	Mise en page toute nouvelle et ajout d'images d'archives adaptées à chaque manifestation, afin d'obtenir une présentation chronologique plus intéressante.	https://ozone.unep.org/ozone-timeline
Ce que vous pouvez faire	Mise en page entièrement revue qui incorpore des éléments visuels pour mieux mettre en valeur les informations sur l'utilisation et la gestion correctes des appareils de refroidissement. Cette section du site Web fait partie de la section « L'ozone et vous » susvisée, qui est continuellement mise à jour par le Secrétariat au fur et à mesure que de nouveaux contenus deviennent disponibles.	https://ozone.unep.org/what-you-can-do
Données sur les pays – centre de données	Des graphiques et des diagrammes ont été ajoutés pour faciliter la visualisation des données.	https://ozone.unep.org/countries/data-table
Outil relatif aux mélanges	Ce nouvel outil permet de saisir divers mélanges pour déterminer les substances réglementées qu'ils contiennent. Des graphiques ont été ajoutés pour illustrer les flux de données pour les groupes de substances.	https://ozone.unep.org/mixtures-blends-tool
Tableau interactif sur les recommandations du Comité d'application	Ce tableau a été conçu pour permettre de chercher et trouver facilement les décisions et recommandations du Comité d'application depuis 1992.	https://ozone.unep.org/list-of-implementation-committee-recommendations
Tableau interactif sur les rapports du Groupe de l'évaluation technique et économique demandés par les Parties	Ce tableau contient une liste complète des rapports que le Groupe devrait produire d'ici 2030 à la demande des Parties ; la liste comprend également une fonction de recherche et des filtres pour l'année au cours de laquelle le rapport est demandé, le type de rapport, le sujet et la décision source.	https://ozone.unep.org/teap-reports
Tableau interactif sur le commerce illicite	Rapports des Parties sur le commerce illicite de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.	https://ozone.unep.org/countries/additional-reported-information/illegal-trade
Tableau interactif sur les membres des institutions liées aux traités sur l'ozone	Informations sur les adhésions aux institutions du Protocole tout au long de l'histoire des traités sur l'ozone ; équipé de	https://ozone.unep.org/institutions/institutions-membership

<i>Section du site Web ou outil numérique</i>	<i>Description</i>	<i>Lien</i>
	nombreuses fonctions de recherche pour en faciliter l'accès.	
Tableau interactif sur les systèmes d'octroi de licences relatives aux hydrofluorocarbones	Informations détaillées reçues des Parties sur l'établissement et le fonctionnement de leurs systèmes d'octroi de licences relatives aux hydrofluorocarbones.	https://ozone.unep.org/additional-reported-information/licensing-systems
Terminé pendant la période 2018-2019		
Système de communication des données en ligne	Ce système permet aux Parties de communiquer des données en ligne au lieu d'utiliser les anciens formulaires par courrier électronique, classeurs Excel, documents Word ou fichiers au format PDF.	https://ors.ozone.unep.org/
Profils de pays	Ces profils permettent de trouver et d'afficher rapidement des informations relatives à chaque pays, y compris les données communiquées, les coordonnées, la ratification et l'octroi de licences.	https://ozone.unep.org/countries
Application mobile – traités sur l'ozone	Cette application permet à l'utilisateur d'accéder instantanément aux manuels du Protocole de Montréal et de la Convention de Vienne. L'application est gratuite et disponible sur Android et iOS.	https://apps.apple.com/us/app/ozone-treaties/id1482364689 https://play.google.com/store/apps/details?id=org.unep.ozone.ozontreaties&hl=en
Outil relatif aux normes de sécurité du système	Cet outil interactif présente une liste non exhaustive des normes de sécurité internationales, régionales et nationales applicables aux équipements de réfrigération et de climatisation, ainsi qu'aux pompes à chaleur, établie par les organismes de normalisation compétents.	https://ozone.unep.org/system-safety-standards
Manuels	Versions en ligne des manuels du Protocole de Montréal et de la Convention de Vienne, facilement accessibles à tout moment et en tout lieu, qui en assurent la portabilité. Ces manuels sont mis à jour après chaque réunion de la Conférence des Parties et Réunion des Parties.	https://ozone.unep.org/treaties/vienna-convention https://ozone.unep.org/treaties/montreal-protocol
Système d'inscription	Le Secrétariat utilise ce système pour l'inscription des participant(e)s à ses réunions. L'environnement de l'infrastructure technique du système a été mis à niveau, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées et les améliorations nécessaires ont été apportées.	https://ozone.kronos-events.net/

Abréviations : CO₂ = dioxyde de carbone ; iOS = système d'exploitation de l'iPhone.

Annexe VI

État des contributions au 31 décembre 2024

A. Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone

(En dollars des États-Unis)

<i>Partie</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2024</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 pour 2024</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2024</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2024</i>
Afrique du Sud	–	–	–	2 117	–	2 117	–	–	–
Algérie	1 078	–	1 078	1 078	–	–	1 078	2 156	–
Allemagne	–	–	–	47 425	–	47 425	–	–	–
Arabie saoudite	18 248	18 248	–	9 124	–	9 124	–	–	–
Argentine	23 241	16 117	7 124	7 124	–	–	7 124	14 248	–
Australie	–	–	–	17 209	–	17 209	–	–	–
Autriche	–	–	–	5 273	–	5 273	–	–	–
Belgique	–	–	–	6 390	–	6 390	–	–	–
Brésil	–	–	–	22 959	–	22 959	–	–	–
Canada	–	–	–	21 287	21 287	–	–	–	–
Chili	–	–	–	3 172	–	2 950	222	222	–
Chine	–	–	–	93 483	–	93 483	–	–	–
Colombie	–	–	–	2 242	–	2 242	–	–	–
Danemark	4 312	4 312	–	4 312	–	4 312	–	–	–
Égypte	–	–	–	1 445	–	–	1 445	1 445	–
Émirats arabes unis	8 505	4 797	3 708	4 797	–	–	4 797	8 505	–
Espagne	–	–	–	16 709	–	16 709	–	–	–
États-Unis d'Amérique	–	–	–	171 312	1 528	169 784	–	–	5 216
Fédération de Russie	–	–	–	18 725	–	18 725	–	–	–
Finlande	–	–	–	3 281	–	3 281	–	–	–
France	–	–	–	34 473	–	34 473	–	–	–
Grèce	2 851	2 851	–	2 851	–	–	2 851	2 851	–
Hongrie	–	–	–	1 602	–	1 602	–	–	–

<i>Partie</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2024</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 pour 2024</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2024</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2024</i>
Inde	–	–	–	6 492	50	6 442	–	–	–
Indonésie	–	–	–	4 226	–	4 226	–	–	–
Iran (République islamique d')	21 744	–	21 744	3 101	–	–	3 101	24 845	–
Iraq	6 601	6 585	16	1 008	–	–	1 008	1 024	–
Irlande	–	–	–	2 891	–	2 891	–	–	–
Israël	8 034	8 034	–	3 812	–	–	3 812	3 812	–
Italie	–	–	–	25 748	–	24 304	1 444	1 444	–
Japon	–	–	–	66 689	–	66 689	–	–	–
Kazakhstan	–	–	–	1 383	–	1 383	–	–	–
Koweït	–	–	–	1 961	–	1 961	–	–	–
Libye	8 103	–	8 103	–	–	–	–	8 103	–
Malaisie	–	–	–	2 656	–	2 656	–	–	–
Mexique	–	–	–	10 062	–	10 062	–	–	–
Nouvelle-Zélande	–	–	–	2 266	–	2 266	–	–	–
Nigéria	11 720	3 072	8 648	1 945	–	–	1 945	10 593	–
Norvège	–	–	–	5 875	–	5 860	15	15	–
Oman	5 833	5 833	–	899	–	899	–	–	–
Pakistan	2 928	–	2 928	899	–	–	899	3 827	–
Pays-Bas (Royaume des)	–	–	–	10 562	–	10 562	–	–	–
Pérou	–	–	–	1 188	9 410	–	–	–	10 337
Philippines	–	–	–	1 594	–	1 594	–	–	–
Pologne	–	–	–	6 242	–	6 242	–	–	–
Portugal	123	123	–	2 726	–	2 726	–	–	–
Qatar	4 390	4 390	–	2 195	–	2 195	–	–	–
République de Corée	–	–	–	17 655	–	17 655	–	–	–
Roumanie	–	–	–	1 539	–	1 539	–	–	–
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	–	–	–	35 559	–	35 559	–	–	–

<i>Partie</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2024</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 pour 2024</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2024</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2024</i>
Serbie	13 302	–	13 302	–	–	–	–	13 302	–
Singapour	–	–	–	3 773	–	3 773	–	–	–
Slovaquie	–	–	–	1 195	–	1 195	–	–	–
Suède	–	–	–	7 054	–	7 054	–	–	–
Suisse	–	–	–	8 960	–	8 960	–	–	–
Tchéquie	–	–	–	2 422	2 422	–	–	–	2 654
Thaïlande	–	–	–	2 391	–	2 391	–	–	–
Türkiye	–	–	–	10 679	–	10 679	–	–	–
Ukraine	1 011	1 011	–	–	–	–	–	–	–
Union européenne	–	–	–	19 467	–	19 467	–	–	–
Venezuela (République bolivarienne du)	50 152	–	50 152	5 671	–	–	5 671	55 823	–
Total	192 176	75 373	116 803	781 175	34 697	719 288	35 412	152 215	18 207

B. Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

(En dollars des États-Unis)

<i>Partie</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2024</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 pour 2024</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2024</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2024</i>
Afrique du Sud	–	–	–	9 133	–	9 133	–	–	–
Algérie	3 456	–	3 456	4 080	–	–	4 080	7 536	–
Allemagne	–	–	–	228 367	–	228 367	–	–	–
Arabie saoudite	67 815	67 815	–	44 243	–	44 243	–	–	–
Argentine	80 595	–	80 595	26 876	–	–	26 876	107 471	–
Australie	–	–	–	78 867	–	78 867	–	–	–
Autriche	–	–	–	25 378	–	25 378	–	–	–
Belgique	–	–	–	30 955	–	30 955	–	–	–
Brésil	–	–	–	75 236	–	75 236	–	–	–
Canada	–	–	–	98 219	98 219	–	–	–	–
Chili	2 615	2 615	–	15 684	–	5 985	9 699	9 699	–
Chine	–	–	–	569 999	–	569 999	–	–	–
Colombie	–	–	–	9 208	–	9 208	–	–	–
Danemark	–	–	–	20 662	–	20 662	–	–	–
Égypte	–	–	–	5 203	–	–	5 203	5 203	–
Émirats arabes unis	20 100	20 100	–	23 731	–	23 731	–	–	–
Espagne	–	–	–	79 728	–	79 728	–	–	–
États-Unis d'Amérique	–	–	–	821 910	368 892	453 018	–	–	361 982
Fédération de Russie	–	–	–	69 734	–	69 734	–	–	–
Finlande	–	–	–	15 571	–	15 571	–	–	–
France	–	–	–	161 365	–	161 365	–	–	–
Grèce	10 272	10 272	–	12 128	–	1 856	10 272	10 272	–
Hongrie	–	–	–	8 534	–	8 534	–	–	–
Inde	–	–	–	39 003	–	39 003	–	–	–
Indonésie	–	–	–	20 512	–	20 512	–	–	–
Iran (République islamique d')	193 608	–	193 608	13 850	–	–	13 850	207 458	–

<i>Partie</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2024</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 pour 2024</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2024</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2024</i>
Iraq	40 401	37 492	2 909	4 791	–	–	4 791	7 700	–
Irlande	–	–	–	16 395	–	16 395	–	–	–
Israël	8 511	8 511	–	20 961	–	–	20 961	20 961	–
Italie	–	–	–	119 180	–	119 180	–	–	–
Japon	–	–	–	300 159	–	300 159	–	–	–
Kazakhstan	–	–	–	4 978	–	4 978	–	–	–
Koweït	–	–	–	8 759	–	7 419	1 340	1 340	–
Libye	63 829	–	63 829	–	–	–	–	63 829	–
Malaisie	–	–	–	12 989	–	12 989	–	–	–
Mexique	–	–	–	45 628	–	45 628	–	–	–
Nouvelle-Zélande	–	–	–	11 529	–	11 529	–	–	–
Nigéria	69 431	32 263	37 168	6 812	–	–	6 812	43 980	–
Norvège	–	–	–	25 378	–	25 378	–	–	–
Oman	29 132	29 132	–	4 155	–	4 155	–	–	–
Pakistan	16 993	–	16 993	4 267	–	–	4 267	21 260	–
Pays-Bas (Royaume des)	–	–	–	51 468	–	51 468	–	–	–
Pérou	–	–	–	6 101	2 005	4 096	–	–	214
Philippines	–	–	–	7 935	–	7 935	–	–	–
Pologne	–	–	–	31 292	–	31 292	–	–	–
Portugal	–	–	–	13 176	5 510	7 666	–	–	–
Qatar	15 827	15 827	–	10 069	–	10 069	–	–	–
République de Corée	–	–	–	96 198	–	96 198	–	–	–
Roumanie	–	–	–	11 641	–	11 641	–	–	–
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	–	–	–	163 499	–	163 499	–	–	–
Serbie	43 724	–	43 724	–	–	–	–	43 724	–
Singapour	–	–	–	18 828	–	18 828	–	–	–
Slovaquie	–	–	–	5 802	–	5 802	–	–	–

<i>Partie</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs au 31 décembre 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Contributions attendues pour 2024</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2023</i>	<i>Recouvrements en 2024 pour 2024</i>	<i>Contributions non acquittées pour 2024</i>	<i>Montant total des contributions non acquittées</i>	<i>Versements anticipés reçus en 2024</i>
Suède	–	–	–	32 565	–	32 565	–	–	–
Suisse	–	–	–	42 372	–	42 372	–	–	–
Tchéquie	–	–	–	12 689	12 689	–	–	–	16 420
Thaïlande	–	–	–	13 737	–	13 737	–	–	–
Türkiye	–	–	–	31 592	–	31 592	–	–	–
Union européenne	–	–	–	93 428	–	93 428	–	–	–
Venezuela (République bolivarienne du)	291 851	–	291 851	6 550	–	–	6 550	298 401	–
Total	958 160	224 027	734 133	3 743 099	487 315	3 141 083	114 701	848 834	378 616